



BOURSE
COMMUNALE

COMMUNE DE RENNAZ



2020

Budget				Comptes		Comptes 2019	
Comptes	Libellés	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
65.301.300	Soldes SP	280'000.00		276'396.05		297'128.85	
65.303.100	Cotisations AVS-AC	9'000.00		12'044.90		12'386.85	
65.309.100	Frais de cours	7'500.00		1'616.00		8'860.80	
65.310.100	Imprimés + fournitures bureau	2'500.00		1'374.06		1'264.65	
65.311.100	Achat de matériel	22'000.00		18'474.86		21'287.99	
65.312.400	Achat de carburant	5'000.00		3'909.65		4'658.30	
65.315.100	Entretien véhicule, mat./équip.	4'500.00		4'537.35		5'274.35	
65.317.100	Réception, subsistance	15'870.00		6'659.87		11'786.30	
65.318.200	Téléphone	6'000.00		5'256.00		5'302.20	
65.318.600	Primes d'assurances	7'000.00		7'087.65		5'928.90	
65.319.100	Frais divers, taxes, cotisations	28'400.00		27'782.27		26'755.37	
65.390.101	Part frais administratifs	9'900.00		9'900.00		9'900.00	
65.436.100	Remboursement interventions		15'000.00		19'948.00		13'794.00
65.441.100	Part à des recettes cantonales		20.00		36.80		101.95
65.465.100	Subsides ECA		125'000.00		147'458.65		164'284.05
	Totaux	397'670.00	140'020.00	375'038.66	167'443.45	410'534.56	178'180.00

CHF

207'595.21

Répartition selon art.7 de la convention sur le SDIS, entrée en vigueur le 01.01.2010

Population	31.12.2020		
Chessell	444	CHF	9'029.42
Noville	1170	CHF	23'793.73
Rennaz	889	CHF	18'079.17
Roche	1868	CHF	37'988.62
Villeneuve	5837	CHF	118'704.28
Totaux	10208	CHF	207'595.21

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

M. Ferrara

La Boursière

Ch. von Siebenthal

Rapport de gestion 2020

Effectif :

L'effectif du Service de Défense et Incendie et Secours du Haut-Lac (ci-après SDIS du Haut-Lac) est composé, au 31 décembre 2020, de sapeurs répartis comme suit :

- 11 officiers
- 17 sous-officiers
- 34 sapeurs
- 10 recrues

Mutations :

- 10 incorporations
- 15 démissions

Nominations au 1^{er} janvier 2021 :

- Cap Claude-Alain Rechsteiner
- Sgt Tikal Becker
- Sgt Marc Progin
- Cpl Yannick Ruscio
- App Artur Correia
- App David Courvoisier

Etat-major :

L'Etat-major s'est réuni à 9 reprises.

L'Etat-major est composé de :

Commandant :	Maj Yves Dubuis
Remplaçant du commandant et responsable DAP :	Cap Massimo D'Aveni
Responsable DPS :	Cap Christophe Saletti
Responsable de l'instruction :	Cap Claude-Alain Rechsteiner
Responsable matériel et logistique :	Plt Laurent Krenger
Quartier-Maître :	Plt Michael Genoud

Commission consultative du feu :

La commission s'est réunie à 2 reprises.

Cette commission a été présidée par M. Christophe Krummenacher, Municipal de Chessel.

./.

Les membres de la commission sont :

Chessel :	Christophe Krummenacher, Municipal Pascal Courvoisier, membre
Rennaz :	Pierre Henri Légeret, Municipal Olivier Clément, membre
Noville :	Pierre-Alain Karlen, Syndic Pierre-André Girardin, membre
Roche :	Eric Portner, Municipal Pierre Chammartin, membre
Villeneuve :	Dylan Karlen, Municipal Pierre Strauven, membre
SDIS :	Maj Yves Dubuis

Remarque :

Le Cap Massimo D'Aveni remplaçant du commandant et le Plt Michael Genoud Quartier-Maître ont participé à ces séances de commission à titre consultatif.

Détachement de Premier Secours (ci-après DPS du Haut-Lac) :

Le DPS du Haut-Lac est intervenu à 94 reprises en 2020 :

○ Chessel	2
○ Noville	7
○ Rennaz	19
○ Roche	11
○ Villeneuve	54
○ Hors secteur	1

Par type de mobilisation :

➤ Feu	23
➤ Défense contre les hydrocarbures	11
➤ Inondation	16
➤ Assistance à évacuation de personnes	9
➤ Technique	29
➤ Divers	6

Au sujet des effectifs, le DPS respecte les recommandations de l'ECA et il est important de continuer d'incorporer chaque année de nouveaux membres, ceci dans le but d'assurer la formation de la relève et d'essayer d'anticiper les départs.

Pour les interventions en journée, la disponibilité des sapeurs-pompiers reste un problème connu des exécutifs des cinq communes et nous nous efforçons de garantir les exigences pour assurer les missions durant la journée.

On peut retenir que les interventions durant les horaires de bureau, soit entre 6h et 18h du lundi au vendredi ont représenté 34% de nos mobilisations

Cette année a été dynamique pour le DPS et l'ensemble des intervenants s'est engagé pour répondre aux attentes des personnes en difficultés. Un investissement de tous les instants est nécessaire pour assurer le fonctionnement de la partie opérationnelle et les outils à disposition des sapeurs-pompiers doivent être quotidiennement mis à jour, ceci pour garantir le bon fonctionnement.

Au vu de la situation sanitaire de 2020, la priorité a été d'être bienveillant et à l'écoute des membres du SDIS et de leurs familles. Cette attitude a permis de constater que nous sommes un maillon essentiel à la sécurité publique.

Instruction :

L'année 2020 s'annonçait bien. En janvier, comme chaque année, tous les thèmes étaient prêts. Le mercredi 8 janvier, la soirée-cadre pour la répartition des exercices s'est bien passée et tous les exercices ont trouvés preneurs.

Une grande année est prévue, avec 5 EFDPS, 5 EFAPR et une nouvelle matière, l'antichute. En effet, le SDIS a acquis un set antichute pour la sécurité des intervenants lors des travaux en hauteurs. En 2019, nous avons envoyé trois cadres se former comme formateur antichute. Durant l'année 2020, l'idée était de former tous les cadres à l'utilisation de ce matériel et ceci avant le mois d'août pour pouvoir le mettre en service à la rentrée. C'était un objectif ambitieux, mais réaliste, semblait-il.

Les 13-14 mars, le SDIS du Haut-Lac organisait, en collaboration avec l'ECA, le cours de base des nouvelles recrues de l'Est Vaudois qui se déroulait pour la 3^e année consécutive à Villeneuve. 80 recrues, 10 instructeurs et une quinzaine de staffs sont présents. Le virus qui nous a accaparé tout le reste de l'année est déjà bien présent. D'ailleurs, le vendredi matin, il manque quelques recrues et un instructeur. Un autre a dû s'en aller durant la matinée, mis en quarantaine. C'est ce jour-là que le Conseil d'État Vaudois annonce les premières restrictions valables pour le lendemain. Maximum 50 personnes... Que faire d'un cours à 100 personnes, les pompiers sont-ils concernés ou non ? Rapidement, il s'avère que la 2^e journée doit être annulée. Elle sera reconduite en juin.

De là s'en suivent 2 mois de semi-confinement synonyme d'annulation des exercices durant cette période. Très rapidement une crainte ressort. Sans exercice la sécurité des interventions pourrait s'en ressentir... L'un de nos mots d'ordre pour l'intervention est « On s'adapte et domine ». L'instruction a donc mis en œuvre ce que le sapeur-pompier fait lors de chaque intervention. Prendre la situation comme elle est et faire le maximum pour l'améliorer au mieux et la rendre acceptable. Adaptation des exercices sur deux soirées au lieu d'une, entrée différée pour que les participants ne se croisent pas, petits groupes de travail, thèmes revus et adaptés, création de « module de formation » qui se déroulent durant le service de piquet le samedi matin en lieu et place des exercices annulés etc.

Malheureusement, tous les thèmes n'ont pas pu être adaptés et sur les différents confinements certains exercices ont simplement été annulés. Le bilan des adaptations ? Heureusement, les écoles de formation DPS et APR ont toutes pu être reconduites à d'autres dates et la formation n'a eu que peu à en pâtir de la situation mise à part un petit retard sur le planning. L'APR aussi n'a au final eu qu'un seul exercice sur les 7 de bases a dû être purement et simplement supprimé. Les exercices DPS et DAP ont un peu plus souffert, 2 des huit exercices de base annulés et un exercice a été réalisé dans le cadre des piquets du samedi matin (annulé pour le DAP). 2 cours pour les cadres ont aussi été supprimés. Et les exercices qui ont le plus souffert sur le nombre ? Les recrues qui n'ont eu que 5 des 9 exercices planifiés, les cours chauffeurs poids lourds, seulement ½ soirée sur les deux cours a eu lieu. Et pour finir l'antichute n'a pas pu être introduite correctement et la formation et l'introduction du nouveau matériel sont reportées pour 2021.

Toutes ces adaptations et changements de thème et planning ont demandés un énorme travail de l'ensemble des cadres. Des exercices ont dû être adaptés ou annulés quelques jours avant d'avoir lieu, alors que tous étaient planifiés. Nous aurions pu simplement tout annuler et attendre des jours meilleurs mais ce n'est pas dans nos habitudes de prendre la solution de facilité. Pour ce faire, nous avons cumulé les séances (rarement en présentiel), échanges et informations avant chaque exercice, pour permettre de garder autant que possible lesdits exercices, tout en respectant les aspects sanitaires au moment donné, le respect des personnes à risque et minimiser au maximum le risque encouru par nos sapeurs.

Les divers cours ECA sont passés par les mêmes problématiques, tous les cours annulés au fort de la pandémie. Par la suite, il s'est avéré clair que la reprise serait synonyme de beaucoup d'efforts tant professionnels que pour les exercices du SDIS. L'ECA n'a donc gardé que les cours les plus importants donnant certains droits (chef d'intervention, APR, etc.) pour ne pas surcharger nos sapeurs. Ceci s'est fait ressentir en passant de 90 jours pour environ 800h de formation ECA en 2019 à 29 jours et 410 heures en 2020.

Le nombre de jours de cours suivi et la formation de nos sapeurs a pris un coup de frein durant cette année. Mais je crois qu'il est possible d'affirmer que malgré les circonstances nous avons rempli notre mission, garantir un niveau de formation relativement bon et permettre de garder les connaissances au plus haut pour une sécurité optimale des concitoyens lors des diverses interventions tout en garantissant la sécurité de nos intervenants. Preuves en est, aucune contamination interne au SDIS n'est à déplorer.

Matériel et logistique :

Véhicule CI :

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau véhicule de chef d'intervention. Un ŠKODA / KAROQ SportLine DSG 4x4. Ce véhicule permet de garantir les permanences des chefs d'intervention jour/nuit. Entre l'achat du véhicule au garage AMAG Noville et l'aménagement pompier par l'entreprise Feumotech le prix est de CHF 62'000. Son financement s'est effectué par le biais d'un leasing sur 48 mois.



Matériel :

Le SDIS du Haut-Lac a effectué avec l'ECA 36 bons d'échange de matériel ou de réparation pour un montant de CHF 87'949 (modifications ou réparations des véhicules inclus).

Nous avons eu un contrôle de tout le matériel électrique par une entreprise agréée afin que nous puissions travailler en toute sécurité.

Les génératrices, les ventilateurs et la tronçonneuse ont été modifiés pour passer au carburant ASPEN. Ce carburant est plus écologique.

Conclusion :

2020, année marquée par l'arrivée d'un nouveau paramètre, la pandémie. Le vendredi 13 mars 2020, les autorités fédérales ont annoncé différentes mesures en lien avec ce virus et chacune et chacun a été de prêt ou de loin impacté par les multiples décisions prises depuis lors.

Au niveau cantonal, un Etat-major de conduite a été constitué sous la responsabilité de M. Denis Froidevaux (EMCC). Cette entité a donné le rythme depuis lors et s'est assuré de garantir la partie opérationnelle des SDIS. De notre côté, nous avons dû communiquer tous les jours l'évolution des effectifs et dès la rentrée du mois d'août ces renseignements ont été obtenus directement auprès du logiciel ProSDIS.

De plus, l'EM s'est réuni aussi souvent que nécessaire, soit en vidéoconférence ou en présentiel pour prendre les meilleures décisions pour l'ensemble des sapeurs-pompiers et également pour garantir la partie opérationnelle. Aujourd'hui, je tiens à relever l'excellente collaboration de tous les acteurs dans le respect des consignes reçues. Savoir s'adapter et prendre des décisions sont des maîtres mots des sapeurs-pompiers.

Du côté de la gestion financière, l'ECA ayant maintenu ses engagements et les impacts en lien avec la pandémie sur les différentes activités du SDIS ont pour conséquences une diminution des coûts. Le montant par habitant s'élève à CHF 20.34 pour l'année 2020 (CHF 23.10 pour 2019). Ce montant ne comprend pas le poste « loyer » de la caserne.

Enfin, il est de mon devoir de mettre en avant l'excellent travail accompli depuis de nombreuses années par l'ensemble des membres du SDIS. Ceci a permis de pouvoir s'adapter rapidement aux changements subit depuis ce fameux 13 mars 2020. Par contre, nous nous devons de continuer de regarder au loin et de poursuivre un développement harmonieux avec l'aide de tous les acteurs en lien avec la sécurité, ceci dans le but de pouvoir affronter les prochains défis.

Au final, mes pensées vont envers les gens touchés de prêt ou de loin par la Covid 19.

Prenez soin de vous et soyez bienveillants.

Le Commandant du SDIS

Maj Yves Dubuis



Glossaire :

ECA :	Établissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud
SDIS :	Service de Défense Incendie et Secours
EFDPS :	École de Formation Détachement de Premier Secours, c'est une année de formation pour ceux qui intègrent le DPS. En complément des exercices DPS de base
EFAPR :	École de Formation Appareil de Protection Respiratoire, c'est une année de formation spécifique pour les nouveaux porteurs d'appareil respiratoire. En principe l'année après l'EFDPS
EM :	État-Major
APR :	Appareil de protection respiratoire
DPS :	Détachement de Premier Secours (les membres du SDIS alarmables)